



E-LEARNING : LA PRATIQUE PAR L'AVOCAT DE L'EXPERTISE JUDICIAIRE PARCOURS 1

2 Masterclass animées
par des professionnels
et des experts
intervenant dans
le domaine
de l'Expertise Judiciaire.

**9 heures (travaux
compris) – 100 €**

**Module 1 :
Objet et finalité
de l'expertise**

**Module 2 :
Les acteurs
de l'expertise
et leur rôle**

**Module 3 :
Le cadre de l'expertise**

*(suite disponible
au sein du parcours 2)*

Session ouverte de 1^{er} janvier au 30 décembre de l'année civile en cours

Inscriptions ouvertes jusqu'au 14 décembre de l'année civile en cours



Auteurs

Elizabeth MENESGUEN, Avocate au Barreau du Val-de-Marne, Ancienne Bâtonnière du Barreau du Val-de-Marne, Ancienne Présidente de la Commission Formation du CNB

Alain NUÉE, Premier Président Honoraire, près la Cour d'Appel de Versailles

Béatrice DESHAYES, Avocate au Barreaux de Paris, Avocate au Barreau de Paris et de Cologne

Claude VALLET, Magistrat Honoraire, Cour d'Appel de Nancy, Ancienne Présidente de Chambre de Recours, OEB

Roch MENES, Chirurgien, Expert Judiciaire Honoraire, Président d'Honneur de la Compagnie Nationale des Médecins de Justice

Hervé FOULT, Chirurgien Orthopédiste, Expert près la Cour d'Appel de Paris

Florence BOYER, Avocate au Barreau de Paris, spécialisée en droit du dommage corporel

Sylvie PERRIN, Commissaire aux Comptes, Expert-Comptable près les Cours d'Appel de Versailles et du Centre

Sylvie PATTE, Ingénieur Civil des constructions, Arbitre agréée CMATP et CMAP, Expert près la Cour d'appel de Versailles

Antoine CHATAIN, Avocat au Barreau de Paris

Dominique HAM, Avocat au Barreau de Paris

Camille POTIER, Avocate au Barreau de Paris

Contenus pédagogiques

Objectif pédagogique module 1 : Quelle est la place d'une expertise judiciaire pendant une procédure ? Pourquoi l'expertise judiciaire prend-elle toute sa place dans le cadre d'une procédure judiciaire civile ? Et quelle est la posture de l'avocat, comment peut-il tirer parti d'une telle mesure d'instruction ? Connaître le sens et l'historique de l'expertise judiciaire est un préalable indispensable à la bonne compréhension d'une telle mesure d'instruction.

Objectif pédagogique module 2 : Expert, collège d'experts, magistrat, juge du contrôle des expertises, sapiteur... De nombreux acteurs interviennent lors d'une expertise judiciaire : à chacun correspond un rôle bien précis, et leurs responsabilités sont cadrées. Quels sont ces rôles ? Pourquoi, quand et comment interviennent-ils ? Il est essentiel répondre à ces questions pour que l'avocat puisse être pertinent.

Objectif pédagogique module 3 : Comment la mission de l'expert est-elle définie ? Par qui ? Selon quels critères ? Quelle marge de manœuvre pour l'expert au cours des opérations ? Quelle posture adopter ? Bien comprendre la posture de l'expert, son cadre de mission en tant que "bras droit de juge", permet à l'avocat d'orienter son travail vis-à-vis d'eux.

Evaluation finale : pour valider et évaluer les acquis des apprenants à la fin de leur parcours de formation.

La formation comprend des documents interactifs sous la forme d'infographies ou de présentations permettent également aux apprenants d'être actifs dans leur apprentissage.